

قرار الهيئة الوطنية للاتصالات عـ14 عدد المؤرخ في 14 أبريل 2011
المتعلق بضبط العناصر الواجب تضمينها بالعرض التقني والتعريفى بالجملة للنفاد
وتجميع خدمات الأنترنات ذات السعة العالية المفعلة على الخطوط الرقمية (xDSL)

بعد الإطلاع على القانون عـ1 عدد لسنة 2001 المؤرخ في 15 جانفي 2001 المتعلق بإصدار مجلة الاتصالات المنقح والمتمّم بالقانون عـ46 عدد لسنة 2002 المؤرخ في 7 ماي 2002 وبالقانون عـ1 عدد لسنة 2008 المؤرخ في 8 جانفي 2008،

وعلى الأمر عدد 3026-2008 المؤرخ في 15 سبتمبر 2008 المتعلق بضبط الشروط العامة لاستغلال الشبكات العمومية للاتصالات وشبكات النفاذ وخاصة الفصل 3 ب منه.

وبعد المفاوضة،

قررت الهيئة الوطنية للاتصالات:

الفصل الأول: يجب أن يتضمن العرض التقني والتعريفى بالجملة للنفاد وتجميع خدمات الأنترنات ذات السعة العالية المفعلة على الخطوط الرقمية (xDSL) والموزعة على المستوى الوطني، على الأقل، العناصر المبينة بملحق هذا القرار.

الفصل 2: يتعين إيداع كلّ اتفاقية مبرمة بين مشغل شبكة عمومية للاتصالات ومشغل آخر أو مزود خدمات الأنترنات في إطار عرض الجملة للنفاد وتجميع خدمات الأنترنات ذات السعة العالية المفعلة على الخطوط الرقمية (xDSL) لدى الهيئة الوطنية للاتصالات مقابل وصل إيداع، وذلك في أجل 15 يوما من تاريخ إبرام الاتفاقية.

الفصل 3: يجوز للهيئة الوطنية للاتصالات تنقيح وإتمام هذا القرار وملحقه بإضافة عرض التجميع على المستوى الجهوي.

الفصل 4: يتولى رئيس الهيئة الوطنية للاتصالات تنفيذ هذا القرار الذي يبلغ إلى مشغلي الشبكات العمومية للاتصالات وينشر على موقع الواب الخاص بالهيئة.

صدر هذا القرار بتاريخ 14 أبريل 2011 برئاسة السيد **كمال السعداوي** وعضوية:

السادة:

- **محسن الجزيري**: نائب رئيس الهيئة
- **حسين الجويني**: العضو القار بالهيئة
- **محمد سيالة**: عضو
- **حسين الحبوبي**: عضو
- **منصف هلالني**: عضو

والسيادة:

- **يمينة المثلوثي**: عضو

رئيس الهيئة الوطنية للاتصالات

كمال السعداوي

Annexe : Éléments de l'offre technique et tarifaire de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit activés sur les accès xDSL

L'offre technique et tarifaire de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit porte sur les offres activées sur les accès xDSL et **livrées au niveau national** permettant de répliquer toutes les offres de détail d'accès haut débit. Elle comprend **au minimum** les éléments listés ci-après :

1. Composante offre d'accès

Définition :

La composante offre d'accès permet de relier un utilisateur final à un nœud de commutation du réseau de télécommunications offrant des services Internet haut débit. Cette offre doit comprendre une description détaillée des offres Internet d'accès haut débit proposées tout en précisant les types de technologies disponibles et notamment :

Éléments :

- a. Une offre d'accès de type résidentiel et une offre d'accès de type professionnel présentées de manière séparée,
- b. Les modalités de commande des accès à partir de ressources disponibles et actives ainsi que celles de migration et de résiliation des accès,
- c. Une description détaillée des caractéristiques techniques des technologies disponibles et éligibles à l'offre de gros d'accès des services Internet haut débit activés sur les accès xDSL et livrés au niveau national,
- d. Une description détaillée du système informatisé (*workflow*) de gestion des modalités opérationnelles de traitement et de livraison des commandes et du service après vente sur lequel l'INT aura un droit de regard,
- e. Les engagements sur les niveaux de service (*SLA, Service Level Agreement*) et notamment les modalités opérationnelles de livraison, de signalisation, de maintenance et de rétablissement des dysfonctionnements avec une option de garantie de temps de rétablissement (*GTR*),
- f. Les tarifs associés aux prestations de la composante offre d'accès Internet haut débit.

2. Composante offre de collecte

Définition :

La composante offre de collecte définit le mode de collecte du trafic Internet haut débit en un ensemble de points de livraison. Cette offre comprend notamment :

Éléments :

- a. Une description de la prestation de livraison du trafic Internet haut débit,

- b. Une description des caractéristiques techniques du service de collecte du trafic Internet haut débit avec une spécification complète des interfaces de service permettant d'assurer une interopérabilité entre un terminal et le réseau haut débit ainsi qu'une description des protocoles utilisés,
- c. Une description détaillée des modalités opérationnelles de traitement et de livraison des commandes, de migration et de résiliation des conduits de collecte et ceux du service après vente,
- d. Les engagements sur les niveaux de service (*SLA*) notamment les débits garantis, la capacité maximum, l'interruption maximale du service, le processus de gros de livraison, de signalisation et de rétablissement des dysfonctionnements pour les conduits de collecte avec une option de garantie de temps de rétablissement (*GTR*),
- e. Les tarifs associés aux prestations de la composante offre de collecte du trafic Internet haut débit.

Points de livraison :

L'offre de collecte du trafic Internet haut débit doit être livrée en **mode IP** et permettre une couverture nationale à travers des raccordements en au moins trois (03) points de livraison.

3. Prestations associées

L'offre de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit doit comprendre, pour chacune des prestations associées listées ci-dessous, les éléments suivants :

3.1. Raccordement

- a. Les caractéristiques techniques des capacités de raccordement des équipements aux réseaux des tiers ainsi que les options de sécurisation associées,
- b. Une description détaillée des modalités opérationnelles de traitement des commandes et du service après vente,
- c. Les engagements sur les niveaux de service (*SLA*), y compris la capacité garantie, la capacité maximum, l'interruption maximale du service, le processus de signalisation et de rétablissement des dysfonctionnements avec une option de garantie de temps de rétablissement (*GTR*),
- d. Les tarifs associés aux prestations de fourniture de capacités de raccordement.

3.2. Colocalisation

- a. Une description du service de colocalisation offert dans le cadre de l'offre de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit activés sur les accès xDSL et livrés au niveau national et des prestations qui lui sont associées (climatisation, énergie, sécurité, etc.),

- b. Une description des modalités techniques, financières et opérationnelles (livraison, commande, résiliation, SLA, etc.) de l'offre de fourniture de liaisons pour relier les espaces de colocalisation du même demandeur,
- c. Une description détaillée des modalités opérationnelles de commande et des procédures de fourniture d'un espace de colocalisation dans le cadre de l'offre de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit activés sur les accès xDSL et livrés au niveau national, y compris les délais de traitement des commandes,
- d. Les tarifs associés aux prestations de colocalisation.

3.3. Fourniture d'informations

- a. Les modalités de fourniture d'informations générales sur le réseau d'accès haut débit notamment la liste des répartiteurs éligibles à l'offre de gros d'accès et de collecte des services Internet haut débit activés sur les accès xDSL et livrés au niveau national,
- b. Les modalités de fourniture d'informations préalables par accès notamment les informations d'éligibilité,
- c. Les tarifs relatifs aux prestations de fourniture d'informations.

3.4. Bande passante internationale

- a. Les modalités techniques de fourniture du service de revente de la bande passante internationale,
- b. Une description détaillée des modalités de commande, de livraison et de résiliation de capacités de bande passante internationale,
- c. Les engagements sur les niveaux de service (SLA) relatifs à la fourniture de la bande passante internationale notamment les délais de transit sur les liens internationaux, le taux de disponibilité de la bande passante, les délais de rétablissement des dysfonctionnements,
- d. Les tarifs de revente de la bande passante internationale.